

CABINET DU GOUVERNEUR

CODE COURRIER: 03.1035

39, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS

75001 PARIS

Téléphone : 01.42.92.23.03 (from abroad : 33.1.42.92.23.03) Télécopie : 01.42.92.20.10 (from abroad : 33.1.42.92.20.10)

Adresse électronique : cabgouv@banque-france.fr

DATE: 28 octobre 1999

NOMBRE DE PAGES (y compris ce bordereau) : Number of pages (including the cover page)

| DESTINATAIRE : Elisabeth To | Ardaillon François de Coustin | |
|-----------------------------|-------------------------------|--|
| DE LA PART DE : Guy PONT | ET, Directeur | |
| Interview LA MARNE | | |
| | GL. | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

28 octobre 1999

Interview du Gouverneur pour un numéro spécial de « La Marne »

Pouvez-vous nous préciser la mission de la Banque Centrale Européenne ?

La Banque Centrale Européenne (BCE) a été créée le 1^{er} juin 1998, son siège est établi à Francfort. Elle forme avec les onze banques centrales des pays membres de la zone euro ce que l'on appelle « l'Eurosystème ». Son objectif principal est de maintenir la stabilité des prix, condition nécessaire à une croissance saine et durable de l'économie. La politique monétaire unique est définie au sein de la BCE par le Conseil des Gouverneurs dont sont membres les Gouverneurs des banques centrales des Etats ayant adopté l'euro, ainsi que les membres du directoire de la BCE. L'Eurosystème a aussi pour mission, au-delà de la responsabilité de la politique monétaire interne, de conduire des opérations de change et gérer les réserves officielles des Etats membres, de veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement et de contribuer à la la stabilité du système financier. Enfin, la BCE est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque en euros.

Comment met-elle en œuvre sa politique monétaire ?

Quels sont les moyens permettant de contenir, voire juguler l'inflation?

Par nature, la politique monétaire de la zone euro est unique et ressort du Conseil des Gouverneurs de la BCE. Les décisions s'imposent à l'ensemble de la zone euro, au sein de laquelle les taux d'intérêt directeurs sont les mêmes pour Paris, Francfort ou Lisbonne et les taux du marché monétaire identiques puisque le marché monétaire de l'euro est totalement unifié. La mise en œuvre de cette politique monétaire unique est décentralisée, chaque banque centrale nationale étant l'interlocuteur des établissements de crédit implantés dans son pays.

La politique monétaire unique est une politique de taux d'intérêt, à l'instar de celles conduites auparavant dans les différents Etats membres de la zone euro. Cette politique passe par le réglage de la liquidité bancaire en euro et par un pilotage des taux à très court terme sur le marché monétaire de l'euro, à commencer par le loyer de l'argent au jour le jour. Pour atteindre ses objectifs, l'Eurosystème dispose d'une série d'instruments de politique monétaire : il effectue des opérations d' « open market », offre des facilités permanentes et impose aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires rémunérés sur des comptes ouverts sur les livres des banques centrales nationales.

Une bonne politique monétaire doit toujours avoir un caractère préventif. Les politiques monétaires n'agissent pas immédiatement, il faut donc surveiller en permanence les évolutions monétaires et du crédit ainsi qu'une large batterie d'indicateurs économiques et financiers susceptibles de constituer des signes précurseurs d'inflation.

Quelles sont les incidences sur l'économie nationale de l'arrivée de l'euro ?

L'euro présente des avantages économiques considérables. Il permet de réaliser pleinement le marché unique européen et de créer un environnement de stabilité monétaire et budgétaire favorable à la croissance. La stabilité des changes est

irrévocablement assurée au sein de la zone euro; c'est un atout important pour nos exportations car l'euro favorise le développement des échanges au sein de l'Union et met définitivement à l'abri des fluctuations monétaires qui affectaient les économies de la zone. L'euro facilite la vie quotidienne des entreprises et permettre aux citoyens de comparer plus facilement les prix et d'élargir leur choix.

En conclusion, pouvez-vous évaluer le futur paysage économique concernant la zone euro dans le contexte mondial ?

L'horizon s'est éclairci un peu partout dans le monde. La croissance de l'économie américaine continue d'être vigoureuse, et au Japon, la situation s'améliore. En outre, dans certains pays asiatiques, le redémarrage se produit plus tôt que prévu. L'économie mondiale semble être sur la voie d'une croissance plus robuste.

Le décollage de l'euro a été pleinement réussi. Dix mois après son lancement, la reprise économique de l'Union européenne et de la zone euro se confirment et certaines des conditions d'une croissance robuste et durable sont réunies. Les perspectives dans l'industrie s'améliorent, la confiance des ménages est bonne, leur pouvoir d'achat demeure bien orienté et les exportations se redressent. L'économie française joue un rôle positif dans cette amélioration de l'évolution de l'économie européenne. L'euro est sur une bonne orbite et son succès doit être pérennisé, au niveau de l'ensemble de l'Europe, par la poursuite d'une politique de solidité et stabilité monétaire, par la poursuite de l'effort de discipline budgétaire, par la préservation de la modération des évolutions des coûts de production et des traitements et salaires et par la mise en œuvre des indispensables réformes structurelles.